



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 28 novembre 2017

# LA 15ÈME ÉDITION DE CONCOURS DE COURTS EST LANCÉE !

Le festival toulousain de courts-métrages revient cette année pour une édition anniversaire, pleine de nouveautés. L'appel à projet marque le début de ce rendez-vous de partage et d'échange. A vos caméras !



**3 PROJECTIONS  
PUBLIQUES ET  
GRATUITES**



**400 FILMS RECUS**



**24 PAYS  
PARTICIPANTS**



**4 PRIX DÉCERNÉS**

### CONCOURS DE COURTS : UN PROJET ÉTUDIANT

Concours de Courts est organisé par un groupe d'étudiants du Master 2 Administration et Gestion de la Communication de l'Université Toulouse 1 Capitole. Il a été créé en 2003 à l'initiative de Serge Regourd, ancien directeur du Master. Le festival se déroule autour de quatre étapes : l'appel à projet, deux projections où le public est invité à voter et une cérémonie de clôture. Cet événement, gratuit et ouvert à tous, a pour objectif de mettre en lumière la créativité de réalisateurs amateurs et professionnels. C'est également une chance pour le grand public de découvrir ou redécouvrir le format court-métrage.

### LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET

Du 4 décembre 2017 au 4 février 2018 les candidats du monde entier sont invités à envoyer leur court-métrage afin de participer à cette 15<sup>ème</sup> édition. Les réalisateurs sélectionnés se voient offrir la possibilité de remporter un des quatre prix décernés par un jury de professionnels et le public : le prix coup de cœur du public, le prix spécial du jury, le prix du meilleur court-métrage français et le prix du meilleur court-métrage international. Cette remise de prix aura lieu lors de la cérémonie de clôture du festival fin avril.

### COMMENT Y PARTICIPER ?

Certaines conditions sont à remplir pour concourir à l'édition 2018. Les courts-métrages doivent avoir été réalisés à compter du 1er janvier 2014, avec une durée qui ne doit pas dépasser 15 minutes (titre et générique compris). Le thème et le genre sont libres et ils doivent s'adresser au grand public. Le sous-titrage en français est obligatoire pour les œuvres étrangères.

Pour participer il suffit d'envoyer, de préférence via des liens Vimeo ou YouTube, son court-métrage à l'adresse **CANDIDATURE@CONCOURSDECOURTS.COM**. Le formulaire d'inscription et le règlement à compléter et signer sont disponibles sur le site **WWW.CONCOURSDECOURTS.COM**.

**PRESSE@CONCOURSDECOURTS.FR**

**YASMINA KALLOUA : 06.66.78.93.18 | ELSA PÉAULT : 06.43.12.27.08**